

# La lettre de l'Éducation



Aux parents des écoles de Saint-Martin-le-Vinoux

Juin 2023

Madame, Monsieur,

Voici les actualités de cette fin d'année scolaire.

## **Accueil de loisirs de l'été**

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre 2023 inclus. Il sera cependant fermé les 14 juillet, 14 et 15 août.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le **lundi 5 juin**.

### **Périodes d'inscriptions :**

- **1<sup>ère</sup> quinzaine (du 10 au 21 juillet) :** Du lundi 5 juin au jeudi 29 juin avant 17h.
- **2<sup>ème</sup> quinzaine (du 24 juillet au 4 août) :** Du lundi 5 juin au jeudi 13 juillet avant 17h.
- **3<sup>ème</sup> quinzaine (du 7 au 18 août) :** Du lundi 5 juin au jeudi 27 juillet avant 17h.
- **4<sup>ème</sup> quinzaine (du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre) :** Du lundi 5 juin au jeudi 10 août avant 17h.

Pendant les vacances d'été, les enfants de 3 à 15 ans sont accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs de Lachal.

Des sorties pique-nique à la journée seront organisées les mardis et jeudis avec un départ depuis les locaux de l'école du Néron.

Les jeunes de 11/15 ans pourront également être inscrits en journée complète ou demi-journée avec une salle qui leur est dédiée avec matériel, jeux, baby-foot...

Les programmes détaillés des activités seront disponibles en mairie et sur le site Internet ([www.saint-martin-le-vinoux.fr](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr)) à partir du lundi 19 juin.

### **Fiches de renseignement 2023-2024**

Les fiches de renseignements concernant les inscriptions à la Récré'active, à l'accueil de loisirs, à la restauration et au transport scolaire sont à compléter en ligne dès maintenant. Les pièces justificatives peuvent également être transmises en ligne.

Pour vous connecter, rendez-vous sur le site Internet de la ville, sur le portail famille. Vous devez renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

Pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet, la fiche de renseignement peut être faite en mairie, auprès du service Education Jeunesse.

Une fois la fiche de renseignement établie et les factures de l'année scolaire 2022-2023 réglées, les inscriptions seront possibles à partir du mercredi 16 août.

Attention : Si vous avez des difficultés à compléter vos inscriptions n'hésitez pas à consulter le document d'aide que vous trouverez en haut à droite de l'écran.

*Pour les inscriptions à l'accueil de loisirs des mercredis, le fonctionnement sera modifié à partir de la rentrée de septembre. Vous recevrez prochainement un courrier avec toutes les informations.*

***Le service Education Jeunesse vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances.***



« **Tous au parc cet été !** » tout en gratuité

Retrouvez toutes les informations de la programmation estivale sur <https://www.saint-martin-le-vinoux.fr/3973-animations-d-ete.htm>

Concert – Spectacles – Ateliers – Animations – Sports

Vous pouvez également suivre les pages Facebook et Instagram de la Ville :

<https://www.facebook.com/Ville.de.SaintMartinLeVinoux>

[https://www.instagram.com/smlv\\_naturellement\\_chartreuse/](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse/)

Service Education Jeunesse  
Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux  
educ@smlv.fr  
Tel: 04 76 85 14 50